



A Goven, le 29 mai 2018

Réf. Article L. 2121-11 du CGCT

Pièces jointes : 1. Documents annexes

2. Pouvoir

3. Compte-rendu séance précédente (si souhaité)

**Objet : Convocation du Conseil Municipal**

Chers Collègues,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra, en mairie, salle du Conseil le :

**LUNDI 04 JUIN 2018 à 20h00**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

**POLITIQUE LOCALE**

- Modification de la composition de la commission « Affaires scolaires et périscolaires »
- Désignation de la commission d'appel d'offres
- Désignation de la commission consultative des marchés
- Désignation de la commission de Concession de services et de Délégation de Service Public
- Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS
- Composition du CCAS – Election des membres
- Indemnités des élus
- Désignation des représentants élus de la commune auprès de différentes instances

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE**

- Approbation de la modification des statuts de l'Eau du Bassin Rennais (EBR) Collectivité
- Suppression d'une borne incendie
- Implantation d'une clôture

**FINANCES**

- Espace des Lavandières : Tarifs 2019
- Service Application des Droits des Sols (ADS) du syndicat mixte des Pays de Vallons de Vilaine – Avenant n°2

**RESSOURCES HUMAINES**

- Désignation des représentants élus au Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) suite au renouvellement
- Composition du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) dans le cadre des élections professionnelles

## **AFFAIRES SOCIALES**

- Avis sur le projet régional de santé de deuxième génération de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

## **Points pour information**

- L'Arbre en Couleurs – Information sur la convention de partenariat à renouveler entre les communes de Goven, Lassy, et Baulon
- Décisions prises par le Maire depuis la dernière séance du Conseil Municipal

**Le Maire,  
Norbert SAULNIER**

